



**Commune de Donneloye
Conseil Général**

8^{EME} EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL DU 10 DECEMBRE 2013

La séance est conduite par le vice-président M. Roland Bovey.

Le Conseil Général de Donneloye, sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la commission des finances et gestion, et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour décide :

d'adopter le préavis municipal No 8/2013 :

budget 2014

Charges	CHF 2'379'550.-
Revenus	CHF 2'224'900.-
Excédent des charges	CHF 154'650.-

le Vide-Président

Roland Bovey



la secrétaire

Angélique Bovey